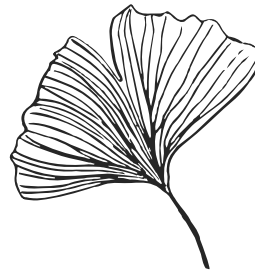


Comité syndical

Séance du 11 avril 2022



Comité syndical du 11 avril 2022

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 21 mars 2022 (*rapport 2022-04-01*)
2. Adoption du montant de la cotisation (*rapport 2022-04-02*)
3. Adoption du Compte administratif 2021 et du Compte de gestion 2021 (*rapport 2022-04-03*)
4. Adoption du Budget Primitif 2022 (*rapport 2022-04-04*)
5. Information sur la compatibilité SCoT/PLU
6. Présentation du Référentiel n°1 des Territoires du SCoT
7. Point d'étape sur le projet Trame verte en Champagne crayeuse
8. Questions diverses

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 21 mars 2022

Rapport 2022-04-01

2. Adoption du montant de la cotisation 2022

Rapport 2022-04-02

Suite à l'approbation du SCoT des Territoires de l'Aube en 2020 devenu exécutoire le 29 juillet 2020, le syndicat DEPART est entré dans la phase de mise en œuvre de ce document de planification stratégique établi à l'échelle d'un large territoire.

Ainsi, le syndicat poursuivra en 2022 l'ensemble de ses missions.

Ces missions correspondent à une phase d'accompagnement des collectivités pour que la philosophie et les orientations du SCoT trouvent leur déclinaison et leur traduction concrète dans les projets.

Elles induisent un travail de suivi sur plusieurs années, permettant au syndicat d'envisager la poursuite de ses missions tout en réduisant le montant de la cotisation de ses membres.

Dans ce contexte, une baisse de la cotisation de 1,40 € par habitant à 1 € par habitant est proposée en 2022 afin de pouvoir faire face aux charges de fonctionnement du syndicat pendant la période de mise en œuvre du SCoT des Territoires de l'Aube.

- **Il est proposé d'adopter le versement, par chaque Établissement Public de Coopération Intercommunale, d'une cotisation de 1 € par habitant pour l'année 2022**

3. Adoption du Compte administratif 2021 et du Compte de gestion 2021

Rapport 2022-04-03

4. Adoption du Budget Primitif 2022

Rapport 2022-04-04

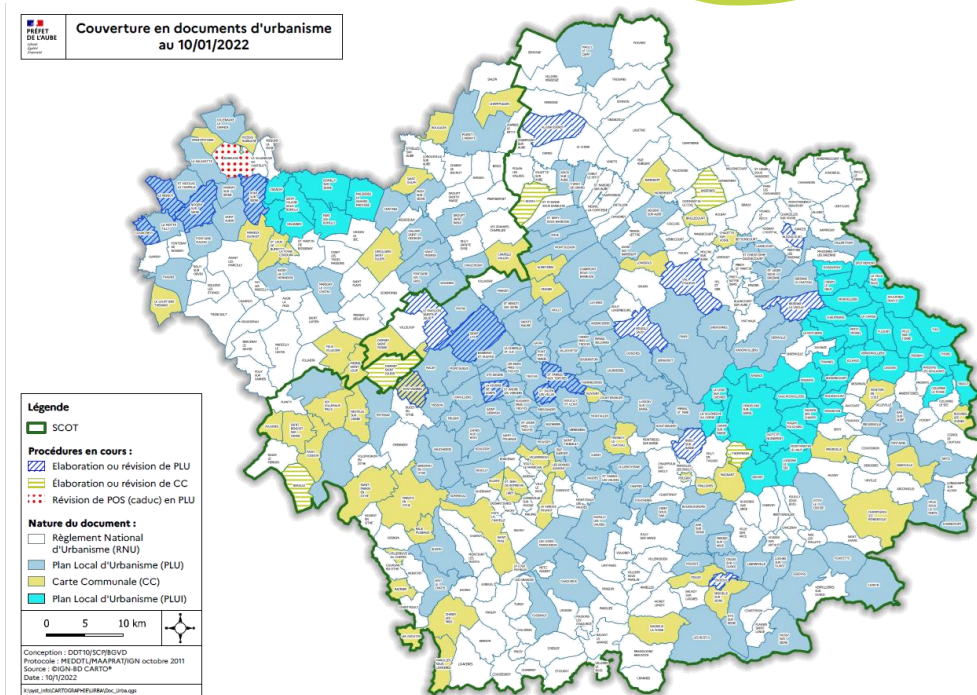
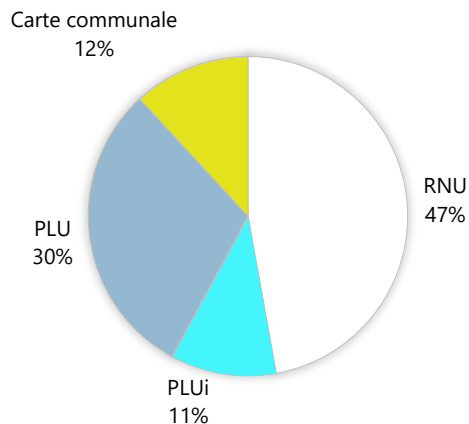
5. Information sur la compatibilité SCoT / PLU

La couverture en documents d'urbanisme

- Sur 352 communes, 187 disposaient d'un document approuvé à la date d'entrée en vigueur du SCoT (29 juillet 2020)

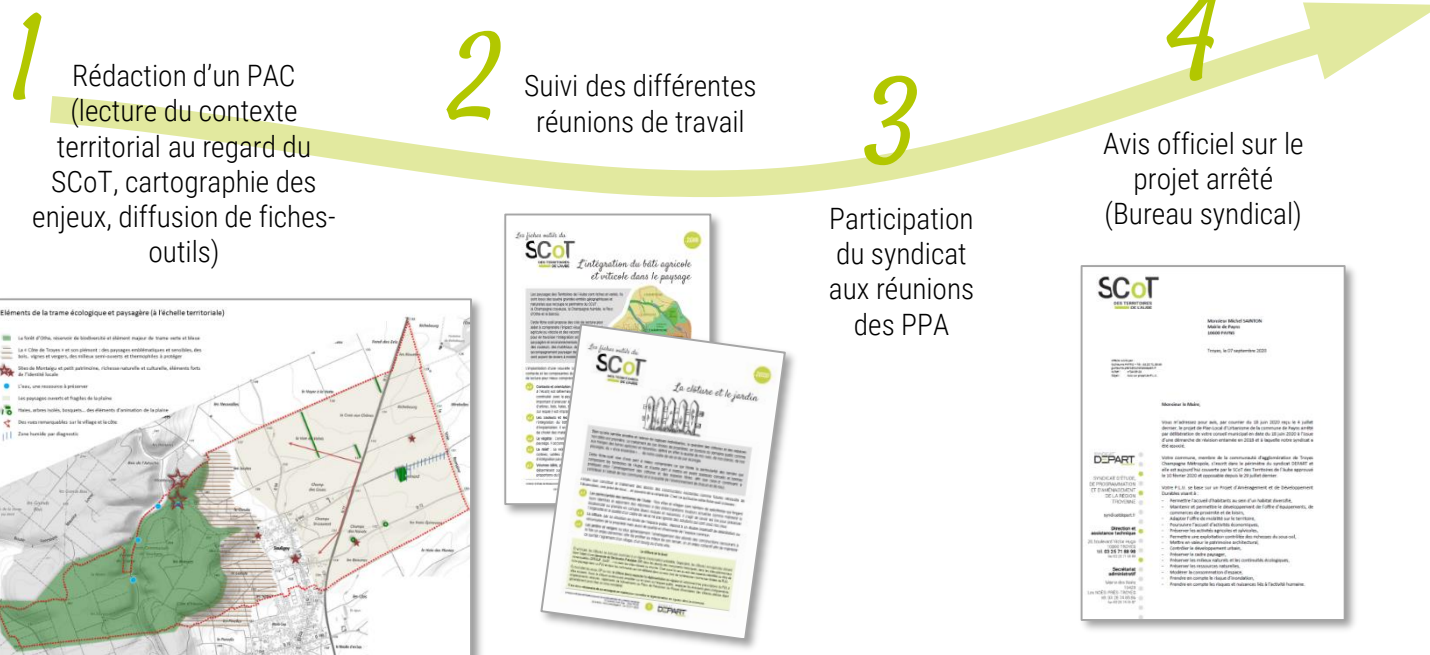
- ✓ 42 cartes communales
- ✓ 107 PLU
- ✓ 1 PLUi sur 38 communes

150 documents
opposables couvrant
53% des communes



Modalités d'accompagnement du syndicat

- La réalisation d'un guide de compatibilité
- L'analyse progressive de la compatibilité sur 3 ans (2021-2023)
- Le suivi des procédures engagées :



en cours

Priorisation des documents selon plusieurs critères :

- ✓ Rôle de polarité de la commune dans l'armature territoriale
- ✓ Dynamiques démographique, résidentielle et artificialisation des sols
- ✓ Typologie et ancienneté du document
- ✓ Couverture par un ancien SCoT
- ✓ Particularité d'un territoire

42 PLU fléchés prioritaires

Priorité 1 (plus de 3 critères avec rôle de polarité dans l'armature territoriale)	Priorité 2 (au moins 3 critères)	Priorité 3 (2 critères)
Aix-en-Othe	Barberey-Saint-Sulpice	Auxon
Arcis-sur-Aube	Bercenay-en-Othe	Avant-les-Ramerupt
Bar-sur-Aube	(Buchères – PAC)	Bouranton
Bayel	Creney-près-Troyes	Celles-sur-Ource
Bouilly	Géraudot	Chappes
Brienne-le-Château	Lavau	Cussangy
Chaource	Les Noës-près-Troyes	Fontette
Dienville	Pont-Sainte-Marie	Laines-aux-Bois
Ervy-le-Châtel	(La Rivière-de-Corps - PAC)	Macey
Essoyes	Saint-André-les-Vergers	Montaulin
Mussy-sur-Seine	Saint-Germain	Montsuzain
Vaudes	(Saint-Julien-les-Villas - PAC)	Moussey
Troyes	Sainte-Maure	Radonvilliers
	(Sainte-Savine – PAC)	Saint-Thibault
	(Voué – PAC)	
13 documents	15 documents	14 documents

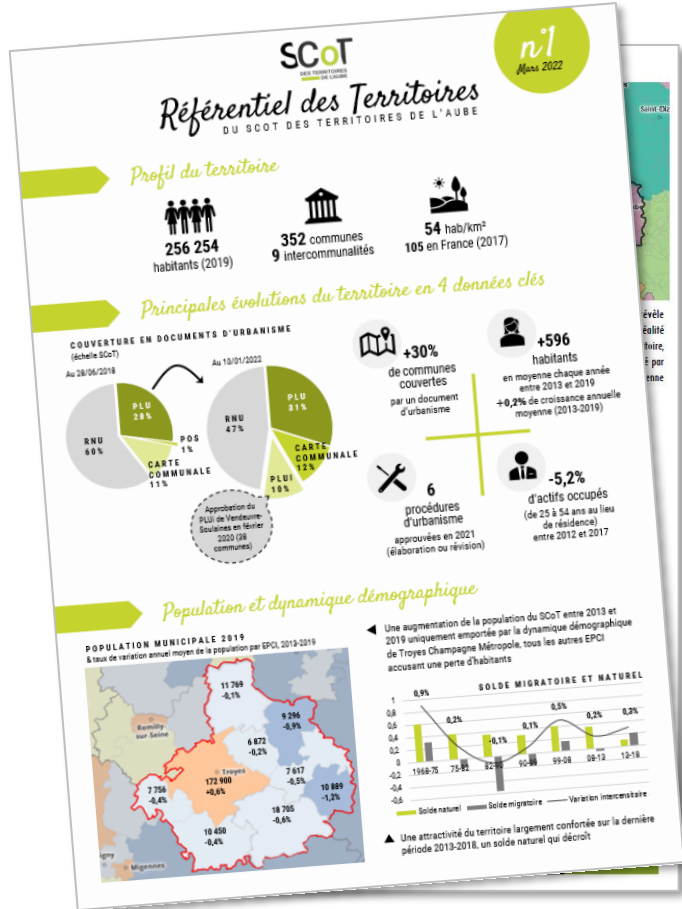
- **Mission d'étude complémentaire** confiée à un prestataire extérieur pour conforter temporairement l'équipe sur le travail d'analyse de la compatibilité des PLU avec le SCoT

6. Présentation du Référentiel n°1 des Territoires du SCoT

Référentiel n°1 des Territoires du SCoT

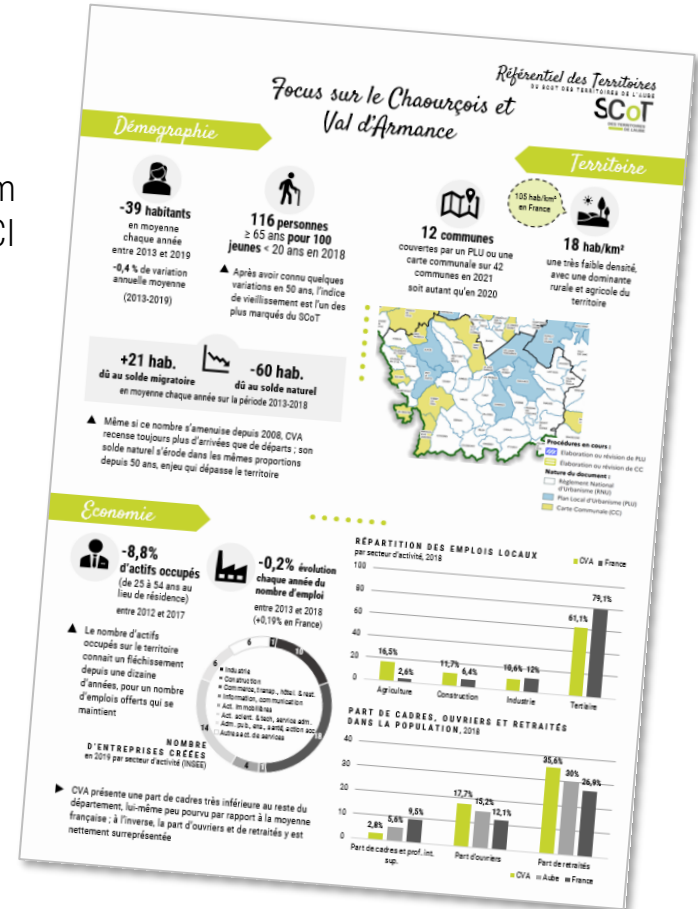
Un 4 pages sur les principales tendances
et les chiffres-clés à l'échelle du SCoT

à paraître
tous les ans



+

Une fiche-zoom
par EPCI



7. Point d'étape sur le projet Trame verte en Champagne crayeuse

Année 1 (2021)

- Diagnostic réalisé à l'échelle des 39 communes de la CC AMR
- Réunion de restitution le 8 décembre 2021 à Voué auprès des élus et acteurs intéressés
 - Résultats de la caractérisation de 220 km de haies
 - Présentation des zones à enjeux pour des actions de plantation
 - Proposition des dispositifs d'accompagnement et de financement



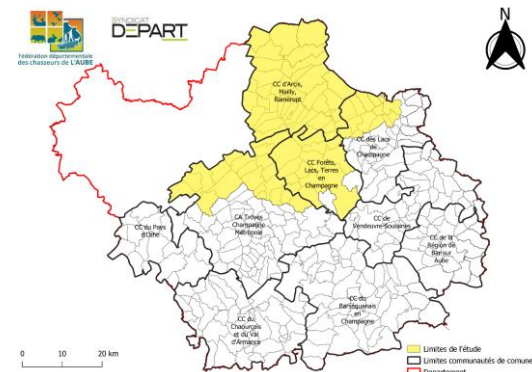
Réunion du 8 décembre 2021 à Voué - Photo CC AMR

Année 2 (2022)

- Animations sur site au printemps
- Programme de plantation à l'automne
- Diagnostic sur le reste du périmètre de la Champagne crayeuse (45 communes sur 3 EPCI)



Photo FDC10



8. Questions diverses

Informations diverses

- Prochain Comité syndical :

Lundi 20 juin 2022
18h30

- Appel à participation :



L'info en ligne
www.syndicatdepart.fr



claudie.leitz@syndicatdepart.fr
aurore.chaussepied@syndicatdepart.fr
guillaume.patris@syndicatdepart.fr
andrea.ioele@syndicatdepart.fr

03 25 71 88 98
03 25 71 88 93
03 25 71 89 00
03 25 71 88 95